



## Direction de la Supervision Bancaire

LC n° 1/DSB/2017

Casablanca, le 30 août 2017

### **Lettre circulaire arrêtant les modalités d'application de la circulaire n°4/W/2017 relative aux conditions et aux modalités d'élaboration et de présentation du plan de redressement de crise interne par les établissements de crédit.**

La présente lettre circulaire a pour objet de fixer les modalités d'application des dispositions de la circulaire de Bank Al-Maghrib n°4/W/2017 du 24 juillet 2017 relative aux conditions et aux modalités d'élaboration et de présentation du plan de redressement de crise interne par les établissements de crédit, désignée ci-après « Circulaire ».

#### **Article 1**

Pour l'élaboration du **scénario spécifique** visé à l'article 18 de la Circulaire, l'établissement évalue au minimum les événements suivants et retient les plus pertinents au vu de son profil:

- choc de crédit lié à la défaillance d'une ou plusieurs contreparties significative ou portefeuille déterminé;
- atteinte à la réputation de l'établissement ;
- crise de liquidité ;
- évolution défavorable de prix d'actifs auxquels l'établissement est fortement exposé;
- lourde perte liée aux risques opérationnels ;
- autres chocs potentiels identifiés par l'établissement.

#### **Article 2**

Pour l'élaboration du **scénario systémique** visé à l'article 18 de la Circulaire, l'établissement évalue au minimum les événements suivants et retient les plus pertinents au vu de son profil:

- choc de crédit lié à la défaillance de plusieurs contreparties significatives entraînant des conséquences pour la stabilité financière ;
- diminution de la liquidité disponible sur les marchés financiers ;
- évolution défavorable des prix des actifs, des taux d'intérêt, du taux de changes ;
- ralentissement macroéconomique ;
- risque pays accru et sorties de capitaux généralisées d'un pays ou d'une zone géographique ;
- autres chocs potentiels identifiés par l'établissement.





### Article 3

L'élaboration des chapitres du plan de redressement de crise interne prévu à l'article 14 de la circulaire, s'effectue selon le modèle des états figurant en **annexe 1** de la présente lettre circulaire qui se décline comme suit :

- **Chapitre 1 : Synthèse;**
  - a. Tableau S1 : Synthèse du plan ;
- **Chapitre 2 : Elaboration, approbation et mise à jour du plan ;**
  - a. Tableau E1 : Processus d'élaboration du plan
  - b. Tableau E2 : Processus d'approbation du plan
  - c. Tableau E3 : Processus de mise à jour du plan
- **Chapitre 3 : Analyse stratégique ;**
  - a. Tableau AS1 : Descriptif de l'établissement
  - b. Tableau AS2 : Descriptif de l'entité significative
  - c. Tableau AS3: Principales interdépendances et interconnexions internes
  - d. Tableau AS4: Systèmes d'information
  - e. Tableau AS5. Scénarios extrêmes
- **Chapitre 4 : Déclenchement du plan ;**
  - a. Tableau D : Déclenchement du plan
- **Chapitre 5 : Mesures de redressement ;**
  - a. Tableau MR1 : Description de la mesure de redressement
  - b. Tableau MR2 : Evaluation des risques liés à la mise en œuvre de la mesure
  - c. Tableau M3 : Évaluation d'impact de la mesure
- **Chapitre 6 : Mesures préparatoires ;**
  - a. Tableau MP1 : Mesures préparatoires
- **Chapitre 7 : Communication interne et externe ;**
  - a. Tableau C1 : Plan de communication interne
  - b. Tableau C2 : Plan de communication externe
- **Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution ;**
  - a. Tableau R1 : Structure de l'établissement
  - b. Tableau R2: Cartographie des fonctions critiques et des activités fondamentales
  - c. Tableau R3: Systèmes d'information
  - d. Tableau R4 : Structure du passif
  - e. Tableau R5 : Opérations de couverture
  - f. Tableau R6. : Expositions hors bilan



- g. Tableau R7 : Principales contreparties
- h. Tableau R8 : Actifs grevés
- i. Tableau R9 : Actifs liquides et réalisables

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. DRAOUI".

**S. DRAOUI**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hiba Zahoui".

Signé : Hiba, ZAHOUI



**Annexe 1 : Modèles des états relatifs au plan de redressement de crise interne.**

- Chapitre 1 : **Synthèse;**
- Chapitre 2 : **Elaboration, approbation et mise à jour du plan ;**
- Chapitre 3 : **Analyse stratégique ;**
- Chapitre 4 : **Déclenchement du plan ;**
- Chapitre 5 : **Mesures de redressement ;**
- Chapitre 6 : **Mesures préparatoires ;**
- Chapitre 7 : **Communication interne et externe ;**
- Chapitre 8 : **Annexe des Informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution.**

**Annexe 1 : Modèle des états relatifs au plan de redressement de crise interne**

---

**Chapitre 1 : Synthèse**

**Tableau S1 : Synthèse du plan**

S1.1	Synthèse des chapitres du plan tels que précisés au niveau de l'article 14 de la circulaire
S1.2	Synthèse des principaux changements intervenus depuis le dépôt du dernier plan ;

**Chapitre 2 : Elaboration, approbation et mise à jour du plan**

**Tableau E1 : Processus d'élaboration du plan**

E1.1	Description de la structure responsable de l'élaboration du plan ;
E1.2	Identification des principales entités et instances impliquées dans le processus de l'élaboration du plan ;
E1.3	Identification des personnes responsables de l'élaboration du plan (noms, fonctions et coordonnées) ;
E1.4	Description des mesures et des dispositions prises pour assurer la coordination et la cohérence des options de redressement au niveau de l'établissement et de ses entités;
E1.5	Autres

**Chapitre 2 : Elaboration, approbation et mise à jour du plan**

Tableau E2 : Processus d'approbation du plan

E2.1	Description des procédures mises en place pour s'assurer de la fiabilité des données du plan ;
E2.2	Identification des entités et des comités impliqués dans l'examen et la vérification du plan. Indiquez si l'audit interne ou comité des risques ont participé à la vérification de ce plan ;
E2.3	Description du processus d'approbation du plan par le Conseil d'administration et la date de sa validation (veuillez joindre l'extrait du PV d'approbation)
E2.4	Autres ;

SD  
A

**Chapitre 2 : Elaboration, approbation et mise à jour du plan**

Tableau E3 : Processus de mise à jour du plan

E3.1	Description du processus applicable lorsque le plan doit être actualisé en réaction à des changements significatifs concernant l'établissement ou son environnement ;
E3.2	Identification des personnes responsables de la mise à jour du plan (noms, fonctions et coordonnées) ;
E3.3	Autres ;

**Chapitre 3 : Analyse stratégique**

**Tableau AS1 : Descriptif de l'établissement**

<b>AS1.1</b>	Identification de la structure juridique et opérationnelle de l'établissement;
<b>AS1.2</b>	Identification des principaux dirigeants de l'établissement (noms, fonctions et coordonnées) ;
<b>AS1.3</b>	Recensement des <b>entités significatives</b> et les raisons pour lesquelles ces entités sont considérées comme étant des entités significatives ;
<b>AS1.4</b>	Recensement des <b>fonctions critiques</b> et les raisons pour lesquelles ces fonctions sont considérées comme étant des fonctions critiques ;
<b>AS1.5</b>	Recensement des <b>activités fondamentales</b> exercées par chaque entité significative ainsi que leur contribution au résultat de l'établissement ;
<b>AS1.6</b>	Description des fonctions de support fournis de manière centralisée ou par une autre entité de l'établissement (par exemple : la trésorerie, l'audit interne, la gestion des risques, la gestion des ressources humaines, le service juridique...);
<b>AS1.7</b>	Présentation de la stratégie de développement globale validée ;
<b>AS1.8</b>	Présentation des changements stratégiques majeurs, au niveau de ses entités significatives, susceptibles de nécessiter une adaptation des mesures du plan
<b>AS1.9</b>	Autres ;

A  
D


  


### Chapitre 3 : Analyse stratégique

Tableau AS2 : Descriptif de l'entité significative

AS2.1	Identification de la structure de capital de l'entité (avec précision du pourcentage de titre de capital donnant droit de vote) ;
AS2.2	Domiciliation et pays d'immatriculation ;
AS2.3	Identification de l'autorité de contrôle compétente ;
AS2.4	Type d'agréments de l'entité ;
AS2.5	Activités principales ;
AS2.6	Identification des principaux dirigeants de l'entité (noms, fonctions et coordonnées)
AS2.7	Analyse de l'ampleur de la contribution de l'entité au résultat de l'établissement ;
AS2.8	Etats financiers de l'entité;
AS2.9	Description du soutien intragroupe dont bénéficie cette entité ainsi que le soutien qu'elle apporte à d'autres entités de l'établissement ;
AS2.10	Autres ;

### Chapitre 3 : Analyse stratégique

Tableau AS3: Principales interdépendances et interconnexions internes

AS3.1 Description des ressources communes ou partagées notamment les effectifs, les moyens logistiques et les infrastructures (plateformes, système d'information,..) ;

Entité A	Entité B	Type d'interconnexion	Descriptif
Banque A	Entité C	Personnels	employés (40 personnes)
Entité B	Banque A	Système d'information	Tous les Systèmes d'information de l'Entité B sont partagés avec la banque A

AS3.2	Description des opérations de soutien destinées aux activités habituelles et celles envisagées lors des périodes de crise ;	
AS3.3	Description des expositions entre les entités de l'établissement découlant notamment de facilités, de prêts,...	
AS3.4	Description des accords de garantie croisés, des contrats de garantie réciproque et des accords de compensation entre entités ;	
AS3.5	Description de tout autre lien majeur, financier ou non, entre les entités de l'établissement ;	
AS3.6	Autres ;	



### Chapitre 3 : Analyse stratégique

**Tableau AS4: Systèmes d'information**

AS4.1. Inventaire des différents systèmes d'information au niveau de l'établissement et de ses entités significatives :

Systèmes d'information	Entité	Opération critique	Utilisateur
			Activité fondamentale
Système A	Entité A	Activité Dépôts	Activité Dépôts
Système B	Entité A	Distribution de crédit	Activité Crédit

### Chapitre 3 : Analyse stratégique

**Tableau AS5. Scénarios extrêmes**

**AS5.1** L'établissement évalue l'impact initial du choc sur sa solvabilité, sa liquidité et sa rentabilité. Il décrit également tout autre impact significatif

Description du scénario	Amplitude spécifique / systémique/ combiné	Impact sur la rentabilité	Impact sur la liquidité	Impact sur la solvabilité	Autre impact significatif
Scénario 1					
Scénario 2					
Scénario 3					
Scénario 4					

#### **Chapitre 4 : Déclenchement du plan**

Tableau D. Déclenchement du plan

D.1	Description du dispositif de suivi des indicateurs précoce en vue de détecter les tensions ou les crises en temps opportun
D.2	Description des indicateurs de déclenchement ainsi que les seuils à partir desquels les mesures de redressement sont susceptibles d'être mise en œuvre ;
D.3	Description du dispositif de suivi régulier des indicateurs de déclenchement ;
D.4	Description du processus décisionnel menant au déclenchement des mesures de redressement ;
D.5	Identification des personnes responsables du suivi des seuils de déclenchement et de l'activation du plan (noms, fonctions et coordonnées) ainsi que les éventuelles délégations de pouvoir ou de compétences qui leurs sont accordées à cette fin;
D.6	Description des mesures mises en place pour veiller à ce que les informations nécessaires à la mise en œuvre éventuelle des mesures de redressement soient communiquées, en cas de crise, de manière fiable et ponctuelle en vue d'une prise de décision ;
D.7	Autres ;

### **Chapitre 5 : Mesures de redressement**

**Tableau MR1. Description de la mesure de redressement**

<b>MR1.1</b>	Description de la mesure de redressement ;
<b>MR1.2</b>	Identification des délais de mise en œuvre de cette mesure de redressement ;
<b>MR1.3</b>	Identification des entités significatives de l'établissement qui seraient visées par la mise en œuvre de cette mesure redressement ;
<b>MR1.4</b>	Description du processus interne de prise de décision, et notamment le calendrier et les différentes étapes de mise en œuvre de cette mesure ;
<b>MR1.5</b>	Evaluation de l'impact probable de cette mesure redressement sur les actionnaires, les clients, les contreparties, ..... ;
<b>MR1.6</b>	Autres ;



### **Chapitre 5 : Mesures de redressement**

Tableau MR2. Evaluation des risques liés à la mise en œuvre de la mesure

<b>MR2.1</b>	Description des principaux <b>prérequis juridiques</b> nécessaires à la faisabilité de la mesure de redressement,
<b>MR2.2</b>	Description des principaux <b>prérequis réglementaires</b> nécessaires à la faisabilité de la mesure de redressement
<b>MR2.3</b>	Identification des principaux <b>risques financiers</b> associés à la mise en œuvre de la mesure de redressement ;
<b>MR2.4</b>	Identification des principaux <b>risques opérationnels</b> associés à la mise en œuvre de la mesure de redressement ;
<b>MR2.5</b>	Identification des principaux <b>risques de réputation</b> associés à la mise en œuvre de la mesure de redressement ;
<b>MR2.6</b>	Description des dispositions nécessaires pour assurer la continuité opérationnelle de l'établissement lors de la mise en œuvre de cette mesure de redressement, notamment celles qui intéressent l'accès et la disponibilité des infrastructures et services informatiques ;
<b>MR2.7</b>	Description des dispositions nécessaires pour assurer un accès permanent aux infrastructures de marché lors de la mise en œuvre de cette mesure de redressement ;
<b>MR2.8</b>	Autres ;

Si cette mesure concerne la **cession d'une filiale, d'une participation, d'une ligne métier et d'un actif**, le plan doit préciser les éléments suivants :

<b>MR2.9</b>	Description des méthodes de valorisation des filiales, des participations, des lignes métiers et des actifs qui vont faire l'objet d'une cession ;
<b>MR2.10</b>	Valorisations retenues ;
<b>MR2.11</b>	Identification des acquéreurs potentiels ;
<b>MR2.12</b>	Analyse de l'impact potentiel de la cession sur la continuité opérationnelle des fonctions critiques et des activités fondamentales et sur les activités de support ;

### **Chapitre 5 : Mesures de redressement**

Tableau MR3. Évaluation d'impact de la mesure

Tableau MR3.1. Évaluation d'impact de la mesure au niveau individuel

Description de la mesure	Impact sur la rentabilité	Impact sur la liquidité	Impact sur les risques pondérés	Impact sur les fonds propres	Impact sur la solvabilité	Autre impact significatif	Hypothèses sur lesquelles repose cette évaluation
Mesure 1							
Mesure 2							

Tableau MR3.2. Évaluation d'impact de la mesure au niveau consolidé

Description de la mesure	Impact sur la rentabilité	Impact sur la liquidité	Impact sur les risques pondérés	Impact sur les fonds propres	Impact sur la solvabilité	Autre impact significatif	Hypothèses sur lesquelles repose cette évaluation
Mesure 1							
Mesure 2							

### **Chapitre 6 : Mesures préparatoires**

**Tableau MP1. Mesures préparatoires**

<b>MP1.1</b>	Dispositions préparatoires destinées à faciliter la vente d'actifs ou de lignes d'activité dans des délais favorables au rétablissement de la solidité financière ;
<b>MP1.2</b>	Mesures préparatoires que l'établissement a pris ou compte prendre afin de faciliter la mise en œuvre du plan de redressement ou d'en améliorer l'efficacité, y compris les mesures nécessaires pour permettre de recapitaliser à temps l'établissement, et pour surmonter les obstacles à la mise en œuvre efficace des mesures de redressement;
<b>MP1.3</b>	Autres ;

f so

**Chapitre 7 : Communication interne et externe**

**Tableau C1. Plan de communication interne**

C1.1	Identification des personnes à prévenir, et les raisons pour lesquelles il faut les prévenir ;
C1.2	Précision du stade à partir duquel ces personnes doivent être informées ;
C1.3	Précision du canal de communication ;
C1.4	Autres ;

**Chapitre 7 : Communication interne et externe**

**Tableau C2. Plan de communication externe**

C2.1	Identification des personnes à prévenir, et les raisons pour lesquelles il faut les prévenir ;
C2.2	Précision du stade à partir duquel ces personnes doivent être informées;
C2.3	Précision du canal de communication ;
C2.4	Description des dispositions visant à faire face à d'éventuelles réactions négatives des marchés, du public, de la clientèle;
C2.5	Description du processus de communication avec Bank Al-Maghrib et les autres régulateurs ;
C2.6	Autres ;

**Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

**R1. Structure de l'établissement**

R1.1	Structure capitalistique en amont et en aval du groupe auquel appartient l'établissement (avec une précision du pourcentage d'intérêt et du pourcentage de droit de vote)
R1.2	Structure de capital de ses filiales, avec une précision du pourcentage de titre de capital donnant droit de vote ;
R1.3	Liste des pactes d'actionnaires conclus au sein du groupe et leurs impacts potentiels sur les droits de vote ;
R1.4	Autres ;

**Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

Tableau R2 : Cartographie des fonctions critiques et des activités fondamentales

Fonctions critiques	activités fondamentales	Entité	Pays	Actifs	Passif
Activité dépôts	Banque A	Maroc			15 milliard dirhams
Activité dépôts	Banque G	Gabon			
Activité distribution de crédit	Banque B	Maroc		10 milliard dirhams	
Gestion d'actifs	Entité A	Maroc		1 milliard dirhams d'actifs sous gestion	

### Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution

Tableau R3: Systèmes d'information

R3.1. Inventaire des différents systèmes d'information de l'établissement et de ses entités y compris ceux dédiés à la gestion des risques, à la comptabilité et à la conception des états financiers et réglementaires au niveau de l'établissement et de ses entités significatives.

Fonction Critique	Activité Fondamentale	Systèmes d'information	Type	Propriétaire des systèmes			Utilisateur des systèmes			Gestionnaire des systèmes			Analyse de l'étanchéité et de la ségrégation des systèmes d'information		
				Entité	Nom	fonction	Entité	Nom	fonction	Entité	Nom	fonction	Entité	Nom	fonction
Activité distribution de crédit		Système A	Gestion des risques												

R3.2. Description et une cartographie de chaque système de paiement, de règlement et de livraison ou chambre de compensation auquel l'établissement et ses entités significatives sont directement ou indirectement participants.

Entité	Systèmes			Fonction Critique	Activité Fondamentale
	Type	Désignation	Mode de participation		

**Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

**Tableau R4 : Structure du passif**

Description du passif de l'établissement et de ses entités significatives (ce tableau est à dupliquer pour chaque entité significative)

Contrepartie	Créanciers privilégiés <sup>1</sup>			Déposants et autre créanciers chirographaires			Créanciers subordonnés <sup>2</sup>		
	< 1 mois	< 1 an	+1 an	Dépôts couvert par le système de garantie de dépôts	Dépôts non couvert par le système de garantie de dépôts	Autres créanciers chirographaires	< 1 mois	< 1 an	+1 an
Personne physique <sup>3</sup>									
Petite, Moyenne entreprise <sup>5</sup>									
Grande entreprise <sup>5</sup>									
Compte de cantonnement des Etablissements de paiement									
Etablissement de crédit et organismes assimilés									
Entreprises d'Assurances									
Autres institutions financières									
Entité du groupe d'appartenance de l'établissement									
Autres									
<b>Total</b>									

<sup>1</sup> Crédanciers privilégiés : Crédanciers détenant des suretés ou un privilège.

<sup>2</sup> Crédanciers subordonnés : Crédance dont le paiement devrait intervenir après le remboursement des créances chirographaire

<sup>3</sup> Personne physique, petite et moyenne entreprise et grande entreprise : sont définies dans le cadre de la circulaire **n°8/G/2010** relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit.

# SD

### **Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

**Tableau R5 : Les opérations de couverture conclues par l'établissement pour son compte propre et le compte de ses entités**

Fonction Critique	Activité Fondamentale	Entité	Descriptif de l'opération	Type d'instrument <sup>4</sup>	Type de marché <sup>5</sup>	Type de risque <sup>6</sup>	Engagement total (en MAD)	Devise	Maturité

<sup>4</sup> Options, future, forward, Swap,

<sup>5</sup> Marché réglementé, Marché non réglementé (OTC)

<sup>6</sup> Risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de taux de change, risque de prix des matières premières

**Chapitre 8 : Annexe des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

Tableau R6 : Expositions hors bilan

Fonction Critique	Activité Fondamentale	Entité	Descriptif de l'exposition	Contrepartie	Engagement		devise
					<u>total</u>	<u>utilisé</u>	

**Chapitre 8 : Annexes des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

Tableau R7.1. Principales contreparties

Entité	Catégorie d'exposition	Contrepartie	Limite interne applicable	Ventilation des expositions		
				< 1 mois	< 1 an	+ 1 an

R7.2	Analyse détaillée de l'impact induit par la défaillance de l'une des principales contreparties
------	--

**Chapitre 8 : Annexes des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution****Tableau R8 : Actifs grevés**

<b>R8.1</b>	Modalités d'enregistrement des actes constitutifs des sûretés
<b>R8.2</b>	Description détaillée des procédures permettant d'identifier les bénéficiaires de sûretés grevant les biens de l'établissement;
<b>R8.3</b>	Description détaillée des procédures permettant d'identifier les personnes ou entités qui détiennent ces sûretés ;
<b>R8.4</b>	Description détaillée des procédures permettant d'identifier la juridiction dans laquelle sont logées ces sûretés, et si elle est différente, l'établissement doit s'assurer de l'exécution de ces sûretés ;
<b>R8.5</b>	Autres ;

**Tableau R8.6. Liste des actifs grevés**

<u>Entité</u>	<u>Actif</u>	<u>Montant de l'actif</u>	<u>Nature de la sûreté</u>	<u>Montant de la sûreté</u>	<u>Détenteur de la Sureté</u>	<u>Juridiction</u>	<u>durée</u>

**Chapitre 8 : Annexes des informations nécessaires aux travaux préparatoires de la résolution**

**Tableau R9 Actifs liquides et réalisables**

<u>Actifs</u>	<u>Montant</u>
Bons de Trésor et autres titres de créances émis par l'Etat marocain libellés en dirham ou en devises	
Titres de créances garantis par l'Etat Marocain libellés en dirham ou en devises	
Titres émis par Bank Al Maghrib	
Titres de créances libellés en Euro ou en dollar, émis par les gouvernements des pays de l'OCDE, ayant une notation minimale A	
Titres de créances Négociables, les titres d'OPCVM monétaires et obligataires marocains	
Titres FPCT	